

Objekttyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Heimatschutz = Patrimoine**

Band (Jahr): **73 (1978)**

Heft 4-fr

PDF erstellt am: **25.04.2024**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*  
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, [www.library.ethz.ch](http://www.library.ethz.ch)

<http://www.e-periodica.ch>



Publication de la Ligue suisse  
du patrimoine national  
Paraît 4 fois par an  
Tirage: 20000 (allemand et français)  
Rédaction: Marco Badilatti  
Collaborateurs permanents:  
Claude Bodinier, Pierre Baertschi,  
Dorothee von Sprecher, Ernest Schüle,  
Rudolf Trüb  
Adresse: Rédaction «Heimatschutz»  
Case postale, 8042 Zurich  
(tél. 01/600087)  
Prix de l'abonnement: 12 fr.  
Impression et expédition:  
Walter-Verlag AG, 4600 Olten

## Au sommaire

### Les piétons ont aussi des droits! 1-12

Les chemins pédestres doivent-ils continuer à disparaître? Les urnes en décideront

### Protection constitutionnelle de l'environnement dans le canton du Jura 13

«Suspension d'armes» à Gléresse 14  
Les CFF renoncent provisoirement à la double voie. Mais le problème est-il définitivement résolu?

### Lutry: escalier à «descendre»? 15

Inventaire architectural vaudois 17  
En automne 1978, non moins de 47 communes, pour la plupart des bourgs et villes, étaient recensées

Approche du Musée grüérien 20  
Inaugurée cette année, la nouvelle «maison de la culture» de Bulle a déjà reçu près de 25000 visiteurs

Les jeunes à l'action 22  
Le premier groupe junior de la Ligue suisse du patrimoine a été fondé au sein de la Société d'art public de Genève

### Le prix Wakker 1979 à Ernen 26

Thèses pour aujourd'hui et demain 27  
Directives de la LSP et de ses sections pour une activité adaptée à notre temps

Page de couverture: le scrutin fédéral du 18 février 1979 doit poser les bases juridiques nécessaires à la préservation et au développement du réseau suisse de chemins pédestres (photo O.N.S.T.)

## Editorial

Le «parti vert» – symptôme d'un malaise

## Chers lecteurs,

*Les bonnes intentions, en ce qui concerne la qualité de la vie en général et l'environnement des hommes en particulier, ne manquent certes pas d'être agréablement formulées dans nos parlements et dans les programmes des partis. Si elles étaient suivies d'actes, on serait beaucoup moins inquiet pour l'avenir d'une «planète au pillage». Mais le tran-tran helvétique nous a montré, cette année encore, qu'entre la phraséologie électorale et les réalisations, il y a un monde. La protection du patrimoine, de la nature et de l'environnement sera bientôt un terrain d'exercice pour orateurs habiles, une place de tir pour politiciens soi-disant réalistes. Ne soyons pas étonnés qu'ici et là, les résultats de ces exhibitions soulèvent de l'humeur. Caractéristique à cet égard est l'apparition d'un «parti vert» dans plusieurs cantons. Il y a quelques années, c'était surtout la surpopulation étrangère qui suscitait la formation de nouveaux groupements; c'est aujourd'hui le mécontentement que provoquent de trop modestes progrès en matière de politique de l'environnement, au sens le plus large. On a cru trop longtemps que ce domaine pouvait être traité légèrement. Trop souvent, on peut constater à quel point ces tâches sont, ou bien remises à plus tard sous divers prétextes, ou bien «résolues» par des mesures de façade.*

*Les «verts» peuvent-ils y changer quelque chose? Je suis loin de penser que notre régime aux multiples partis leur laissera plus qu'une chance éphémère. Toutefois: il pourrait être dangereux, pour les partis traditionnels comme pour les autorités, de ne pas prêter attention à l'arrivée de cet indésirable intrus, et surtout à ses mobiles profonds. Car s'il est apparu, c'est en grande partie de leur faute. Il leur faudra concrétiser de façon adéquate leur prise de conscience de l'environnement, s'ils ne veulent pas enregistrer à la longue des pertes importantes de confiance et de prestige. Si les «verts» parviennent à provoquer ce changement des esprits, au sein des partis existants, au-delà des élections fédérales de l'automne 1979, ils justifieront leur existence.*

*Marco Badilatti*